

# Stéphane Biamont au front pour sauver les orchestres de bal

## MAUCUIO

Le chef d'orchestre demande la création d'un fonds de solidarité pour les soutenir. Portrait.

Stéphanie Bascou  
Sbascou@midilibre.com

Ses yeux pétillent toujours. Ses phrases s'enchaînent, au rythme des cigarettes. Sa langue n'est plus empâtée à force de répéter la même chose. Inlassablement, il explique sa situation, celle des orchestres de bal, aux comités de fête, aux maires, aux élus, et aux médias. Stéphane Biamont s'exprime clairement. Et quand les mots deviennent plus durs, et que l'émotion monte, il sourit. Les idées passeront mieux. Ce chef d'orchestre de bal, et père d'une petite fille de 10 ans, n'a plus rien à perdre.

### Les frissons de la scène

S'il Stéphane vit à Mauguio, voilà près de trente ans qu'il parcourt nos villes et nos villages. Les frissons de la scène, il les découvre à 19 ans. Avec des copains rencontrés au cours d'un job d'été, il crée un groupe. Puis tout s'enchaîne : les répétitions dans la salle du cinéma du village, les mois à « faire les péches » pour se payer son premier micro, et les dix ans à jouer dans deux bars, la Jamaïque et l'Atlantide, à la Grande Motte. Il sympathise avec les plus grands.

Avec son groupe, Sortie de Secours, il fera même la première partie de Yannick Noah. Aujourd'hui, il est chef d'orchestre. L'hiver, il joue à Val Thorens et aux Ménuires (Savoie) en formation réduite. L'été, il tourne dans toute l'Occitanie, en formation complète. En tout, ils sont 18.

### « On est les grands oubliés de la crise »

Le sourire du presque quinquagénaire s'efface lorsqu'il évoque les dernières semaines. Celles qui ont marqué au fer rouge une



Stéphane Biamont entouré des membres du groupe lors d'une fête votive à Vergèze. CR STÉPHANE BIAMONT

profession, les orchestres de bal, qui allait déjà mal. « Au 19 août, si rien ne change, je me retrouverai en fin de droits. Je suis comme tout le monde. J'ai une maison, un crédit. Je ne sais pas comment je vais faire. » Le téléphone sonne. C'est encore une mairie qui reporte un bal de l'été à 2021. Avec la crise sanitaire, toutes les fêtes de village ont été annulées. Avant d'être, pour quelques-unes d'entre elles, maintenues. Mais toujours sans orchestre. « On est les grands oubliés de la crise. On nous fait porter la responsabilité du Covid. Mais en 2021, je risque de ne plus y être. Comme beaucoup d'entre nous. »

### Ni patron, ni prestataire

La source des problèmes, explique le musicien, c'est qu'il existe un énorme malentendu sur la fonction de chef d'orchestre. « Nos employeurs (NDLR as-

sociations ou mairies) pensent qu'on est des patrons, des prestataires. Mais nous sommes des salariés. Nous avons droit au chômage partiel qui est rarement enclenché. Même si des aides existent (NDLR voir encadré), elles sont insuffisantes et peu utilisées. » Habitué à être en première ligne pour négocier les prix et les dates, il n'agit pas seulement pour lui. Mais pour les 17 personnes de son groupe. Et aussi pour ce que représentent les orchestres de bal.

### Un rôle social

« On fait un métier noble. Si les orchestres de bal ont un rôle divertissant, ils fédèrent aussi. On s'y mélange. Pendant les fêtes, les commerçants travaillent. Les bars, les restaurants, les gîtes se remplissent. À l'époque, on allait au bal pour clôturer les travaux collectifs. On a aussi une fonction pédagogique. Les enfants

voient des êtres humains jouer de la musique. On fait découvrir des chansons à toutes les générations. Notre répertoire va de Piaf à Soprano. »

Il a conscience qu'il risque gros. « On est pris en otage » explique-t-il en allumant une nouvelle cigarette. « On est presque obligé de menacer (NDLR d'aller aux Prud'Hommes) pour obtenir quelque chose auquel on a droit, avec le risque de se griller pour l'année d'après. Et si on ne dit rien, on ne s'en relèvera pas ».

Alors, il crée un collectif des orchestres de bal : Festi'bal. Il lance une pétition, interpelle les élus, et parle aux médias. Il le martèle : il existe des solutions pour sauver les orchestres de bal. Comme organiser des fêtes avec une scène centrale et des tables de dix personnes autour. Ou encore lancer des mesures de chômage partiel et être solidaire. Il tient cependant à préciser : « Il ne faut pas faire porter à nos employeurs le poids de ces aides. Il faut que l'État crée un fonds de solidarité pour les orchestres de bal. Un fonds pour honorer les contrats que nous avons passés avec les mairies. C'est un choix de société ! » Il soupire : « ça fait trois mois que je suis dans les papiers et pas dans la musique. Je ne veux qu'une chose, c'est remonter sur scène. »

## Les différentes aides existantes

**ANNÉE BLANCHE** : les intermittents du spectacle qui avaient droit à une indemnisation de l'assurance-chômage ont leurs droits prolongés jusqu'au 31 août 2021. Un décret d'application de cette mesure doit sortir dans les prochains jours. Il en précisera les modalités. Tous les musiciens ne sont pas des intermittents du spectacle.

**CHÔMAGE PARTIEL** : dispositif qui permet à un salarié de toucher entre 84 et 100 % de son salaire net lorsque son employeur réduit partiellement ou totalement son activité.

## La Grande-Motte

### Le plein de stages au centre de tennis

Les stages de tennis seront organisés durant toutes les vacances du 6 juillet au 28 août dans le respect des normes sanitaires. Les formules proposées sont accessibles à tous les âges à partir de 4 ans, tous les niveaux de pratique et toutes les envies. Chacun trouvera une formule adaptée pour découvrir ou se perfectionner en tennis, pour varier les plaisirs de jeux avec les stages multisports. Des professeurs diplômés encadrent tous les stages dans le cadre verdoyant de la plaine des jeux de tennis.

**Mini-tennis**, à partir de 4 ans, une heure de tennis par jour sur 5 jours, du lundi au vendredi de

9 h à 10 h (créneaux horaires supplémentaires possibles). **Tennis progression**, pour adultes et plus de 16 ans, 2 h de tennis par jour de 17 h à 19 h du mardi au jeudi.

**Tennis progression**, pour adultes et enfants, 1 h 30 de tennis par jour sur 5 jours de 9 h à 10 h 30 ou de 10 h 30 à 12 h ou de 17 h 30 à 19 h (choix des horaires proposé en fonction de l'âge et du niveau).

**Tennis compétition**, pour adultes et enfants, 3 h de tennis par jour sur 5 jours.

**Campus demi-journée**, pour enfants de 6 à 14 ans, une heure de tennis et 2 h de sport par jour (golf, piscine...), du lundi au vendredi de 9 h à 12 h ou de



Des stages pour tous les âges.

14 h à 17 h. **Top campus pour enfants** de 7 à 14 ans, 1 h 30 de tennis et 1 h 30 de sport, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.

**Campus journée**, pour enfants de 6 à 14 ans, 2 h de tennis et 4 h de sport par jour, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de

14 h à 17 h (possibilité de prise en charge entre 12 h et 14 h avec repas au restaurant des tennis +12 € par jour).

> Infos au 04 67 56 62 63 ; [servicedesports@lagrandemotte.fr](mailto:servicedesports@lagrandemotte.fr) ; [lagrandemotte.fr](http://lagrandemotte.fr).

► Correspondant Midi Libre : 06 71 09 73 75

## Sussargues

### Le vote du budget primitif en conseil municipal



Premier budget de Michel Redal, l'adjoint en charge des finances.

À l'ordre du jour de ce 3<sup>e</sup> conseil municipal, réuni le mardi 23 juin, le vote du budget primitif 2020.

C'est donc Michel Redal, l'adjoint en charge des finances et développement économique, qui retient toute l'attention. Après avoir exposé les principaux chiffres de ce budget primitif, il tient à rappeler les engagements pris lors de la campagne électorale.

Une stabilité des dépenses, des taux de fiscalité, une part grande à l'investissement, un maintien des aides aux associations, une politique de solidarité et de développement durable. Il précise qu'il n'y aura pas de nouvel emprunt pour l'exercice 2020. Une gestion rigoureuse, transparente et performante des services municipaux, « cette solidarité financière, nous la devons également aux engagements et efforts des agents communaux. »

### Niveau d'investissement soutenu

Le village bénéficiera de vraies enveloppes destinées à l'éducation, la culture, l'aménagement, le développement économique, sans ou-

blier les sujets sécurité, patrimoine et équipements. « Avec un peu plus de 2 millions d'euros consacrés à l'investissement, notre commune affirme sa politique de maintien du niveau de qualité du service public. »

### Un cadre administratif pour les services scolaires

Autres points soumis au vote de ce conseil. Clôture des études réalisées par la SA3M, (Société d'Aménagement de Montpellier Méditerranée Métropole) en vue de la création de la ZAC, zone d'aménagement concerté, située au Sud du village. La création de 145 logements, au lieu de 200 initialement, est prévue. La composition d'une Commission communale des impôts directs, selon le code général des impôts. Enfin, la création d'un poste de coordonnateur enfance, jeunesse, éducation, nécessaire au bon fonctionnement de ce secteur.

Des votes quasi à l'unanimité, le maire, Éliane Lloret, clôture tout en saluant les travaux déjà effectués par les 15 commissions thématiques.

► Correspondant Midi Libre : 06 85 53 63 40

**LIQUIDATION TOTALE AVANT TRANSFERT**  
jusqu'au 31 juillet

N° d'autorisation 001/2020 en date du 24 juin 2020.



LA MAISON DU CONVERTIBLE

Jusqu'à **-60%**

MATELAS  
SOMMIERS  
RELAXATION  
TÊTES DE LITS  
CANAPÉS LITS  
BANQUETTES  
ACCESSOIRES



**DES PRIX INCROYABLES !**  
Tout doit disparaître

ESPACE LITERIE / LA MAISON DU CONVERTIBLE  
ZAC du Soriech  
Zone Castorama, à côté d'Eden Parquet  
LATTES

ESPACE LITERIE